

# Assurance décès (ou assurance vie risque pur)

Versement d'une somme de 100 000 fr. en cas de décès, pour un informaticien de 50 ans, non-fumeur, sans problème de santé, marié, sans enfants à charge, domicilié à Neuchâtel. Contrat d'une durée de 10 ans.

Compagnie	Prime annuelle brute <sup>1</sup>
AXA Winterthur	448.00
PostFinance	448.00
Generali	466.00
Vaudoise	476.10(2)
Mobilière	478.80
Nationale Suisse	533.80
Swiss Life	544.10
Allianz Suisse	551.20
Raiffeisen	554.65
Bâloise	559.40
Helvetia	576.65
Zurich	587.60
PAX	921.40
Groupe Mutuel	<i>n'a pas transmis les données</i>

<sup>1</sup> Avec exonération des primes après 3 mois en cas d'incapacité de gain. Hors rabais de participation aux excédents. (2) Pas de baisse de la prime en cas d'excédents.